

LE MENEESTREL

4622. — 86^e Année. — 48.



Vendredi 28 Novembre 1924.

La Grande Pitié de la Musique et des Musiciens Français

IL arrive à M. Jacques Thibaud une affligeante aventure, qui éclaire d'un jour singulier la crise où se débat notre musique et les difficultés de plus en plus graves avec lesquelles ont à compter nos musiciens. Cet incident, assez minime en soi, mérite donc qu'on s'y arrête : il constitue comme la pierre de touche d'une situation d'ensemble qui, envisagée d'un point de vue général, mérite l'attention la plus sérieuse.

On sait que, comme MM. Risler et Cortot, M. Jacques Thibaud est un de ces grands virtuoses qui poursuivent dans le monde entier un louable effort de diffusion de l'art français. Il ne vise pas à des succès retentissants avec des programmes groupant, au petit bonheur, des œuvres destinées à faire briller son talent incomparable. Il n'a pas la prétention de renfermer toute la musique dans son violon, mais il cherche, au contraire, à mettre son violon au service de la musique et en particulier des œuvres encore peu connues de nos auteurs contemporains. Cet apostolat, qu'il peut exercer à l'étranger sans obstacle, M. Jacques Thibaud cherche à le poursuivre dans son propre pays. Engagé récemment aux Concerts-Pasdeloup, il a donc demandé à y exécuter une œuvre assez importante, écrite depuis peu par un musicien universellement estimé. On lui répondit que le morceau était trop long et surtout trop inconnu du public, et on lui en demanda un autre qui, depuis longtemps, figure sur tous les programmes. La prochaine participation de M. Jacques Thibaud à une séance des Concerts-Colonne lui attire aujourd'hui une réponse identique, à l'occasion du même morceau et aussi d'un autre, qui possède cependant une prestigieuse estampille, puisqu'il est signé par un membre de l'Institut. Tout comme l'an dernier (car, paraît-il, le fait s'est produit déjà), les Concerts-Colonne répondent à M. Jacques Thibaud qu'on ne peut songer à renouveler l'audition unique dont, autrefois, ont bénéficié ces deux morceaux, grâce à certains concours désintéressés ; que si on lui attribue un important cachet, ce n'est pas pour qu'il vienne jouer des œuvres inconnues, mais pour qu'il s'en tienne aux seules œuvres rabâchées qui sont d'un rendement commercial certain. Voici donc deux musiciens privés de l'exécution de l'une de leurs compositions par l'un des rares artistes qui soit à même d'en réaliser une interprétation éclatante (1).

(1) Au dernier moment, j'apprends que, plus heureux à Lyon qu'à Paris, M. Jacques Thibaud a obtenu de la Société des Grands Concerts de cette ville, dirigés par M. Witkowski, l'inscription d'un des morceaux en question au programme du concert du 7 décembre prochain, pour lequel M. Thibaud est engagé.

La personnalité de MM. Rhené-Baton et Gabriel Pierné n'est aucunement en cause. Tous deux ont donné, eux aussi, des preuves de leur attachement à nos œuvres modernes, dont ils assurent des exécutions remarquables et dont ils vont se faire partout et en toute occasion les plus fervents propagandistes. Mais chacun d'eux doit compter avec son Comité, où, même en matière d'élaboration de programmes, l'autorité du chef d'orchestre n'est guère supérieure à celle de l'un quelconque de ses contrebassistes. On ne saurait d'ailleurs incriminer davantage les artistes excellents chargés de défendre ce qu'ils croient être les intérêts de la collectivité et dont le dévouement à la cause de l'art ne peut être mis en doute. On sait, en effet, que les membres de nos Associations symphoniques n'ont à se partager, en fin de saison, que des sommes dérisoires, indignes de leur talent, et il est tout à leur honneur que la plupart d'entre eux n'aient pas déjà cédé à l'attrait des orchestres des lieux de plaisir, qui sont à même de les rétribuer avec largesse. Il n'en est pas moins certain que nos grands concerts en sont réduits à n'engager un virtuose que comme élément de recette et avec l'unique préoccupation de lui faire « rendre » le maximum. Et ainsi se trouve mis en lumière le caractère d'entreprises, d'ailleurs précaires, que doivent affecter de plus en plus ces associations, contraintes, pour vivre, de flatter le public dans sa tendance au moindre effort, dans son désir secret d'entendre ressasser indéfiniment les œuvres qui lui sont familières. On s'explique dès lors la monotonie croissante de ces programmes où les festivals Wagner succèdent aux festivals Franck et aux festivals Beethoven, et où la production contemporaine semble se limiter à un petit lot d'œuvres archi-connues, au milieu desquelles se glisse timidement, pour répondre aux obligations imposées par le cahier des charges, une « première audition » qui est presque toujours la dernière. Et l'on conçoit l'indifférence progressive que les amateurs éclairés manifestent à l'égard de ces séances, dont l'intérêt était déjà tant compromis par la disparition presque complète des ensemble vocaux, qui rend impossible l'exécution de la plupart des grandes œuvres et va jusqu'à imposer la constante mutilation des *Nocturnes* de Debussy.

On voit quelle situation navrante est faite à nos compositeurs symphonistes. Elle n'est pas meilleure à l'égard de nos musiciens de théâtre. Le jeu des abonnements de quinzaine, qui se généralise, limite la représentation d'un ouvrage à six ou huit soirées, à Paris, à un nombre encore moindre en province. L'œuvre doit ensuite, obligatoirement, céder la place à une autre, et l'auteur doit s'estimer heureux si, par exception, une seconde série similaire est envisagée pour la seule saison suivante. Quant aux représentations données en dehors de l'abonnement, là aussi le répertoire des œuvres consacrées s'impose exclusivement à des directeurs qui, pliant

sous le poids écrasant des charges matérielles, ne peuvent plus se résigner aux recettes médiocres réalisées, en général, par les ouvrages nouveaux.

Dès lors, on se demande comment des compositeurs peuvent encore songer à s'imposer la lourde tâche d'écrire une œuvre symphonique, toujours jugée trop longue, et pour laquelle ils parviennent péniblement à obtenir une audition sans lendemain, ou comment ils peuvent encore se résoudre à consacrer plusieurs années à l'élaboration d'un ouvrage lyrique qui semble voué à l'inéluctable oubli après un nombre minime de représentations. Il est grand temps de chercher un remède à une situation qui, remarquons-le, est un peu particulière à notre pays et dont sont affranchies beaucoup de nations où les difficultés économiques et sociales sont pourtant tout aussi sérieuses qu'en France.

Maints esprits, frappés d'une pareille détresse, se tournent vers l'État comme vers une sorte de Providence et souhaitent tout au moins l'augmentation des subventions qu'il attribue avec parcimonie et dont la valeur est devenue aujourd'hui infime. Mais l'État se borne à gémir sur l'impuissance à laquelle le condamne l'indigence de ses budgets, ce qui ne l'empêche pas de gaspiller l'argent sans compter quand il s'agit d'organiser de fastueuses cérémonies d'un caractère politique. Et, d'autre part, bien que son représentant qualifié ait affecté récemment, dans une circonstance mémorable, de tout ignorer des choses de la musique, l'État maintient jalousement sa prétention de « diriger » les Beaux-Arts! On ne voit que trop, en fait, à quoi sa direction aboutit. Se prévalant des subsides qu'il accorde, et qui, sous forme de taxes, sont aussitôt reprises avec usure, il suscite l'apparition sur nos scènes subventionnées d'œuvres sans valeur, de comédiennes sans talent et de chanteuses sans voix, dans le seul dessein de satisfaire les fantaisies de certains politiciens, de certains bureaucrates ou de certaines de ces puissances d'argent, de ces potentats de la grande presse dont les gouvernements ont besoin pour « faire » l'opinion à leur gré. Cette action, il l'exerce dans le même sens au Conservatoire, où il contribue à sanctifier la routine, à organiser l'incohérence et à installer l'arbitraire. Au nom de règlements surannés, il incorpore les élèves des classes de théâtre dans l'armée des fonctionnaires et refuse à ceux d'entre eux qui sont aux prises avec les difficultés de l'existence la possibilité de gagner leur vie. Faute des fonds nécessaires pour assurer de minimes retraites dont l'heure a sonné depuis longtemps, il impose le maintien indéfini de professeurs décrépits qui restent obstinément cramponnés à leur classe, où l'un d'eux manifeste l'intention de se faire amener, quand il le faudra, dans une petite voiture.

Voilà le rôle de l'État à l'égard d'institutions qui, en l'état actuel des choses, ne pourraient que trouver avantage à se passer de ses subventions et à s'affranchir ainsi de sa tutelle. Ce rôle, il le remplit avec le concours docile de ceux qui sont sous sa dépendance et auxquels il dispense profits et honneurs. Ce n'est pas eux qui réagiront jamais, car il leur faudrait des âmes de héros, au moment où les difficultés de la vie favorisent partout l'affaïssement des caractères. Eux-mêmes sont trop heureux de tenir en main, de par leurs fonctions, toute une troupe de gens empressés à leur plaire en raison des avantages qu'ils en escomptent. Et quand ceux auxquels des circonstances heureuses confèrent l'autorité morale ou l'indépendance matérielle ne sont pas les

moins soucieux de courtiser pharisaïquement les puissances, comment s'étonner que, de proche en proche, les meilleurs s'habituent, par calcul ou par faiblesse, à ruser avec le devoir?

Si donc l'État doit agir un jour, ce ne pourra être que sous la pression impérieuse de l'opinion, éclairée par ceux qui regardent avec angoisse la lente agonie des formes les plus hautes de notre art musical et ne peuvent se résigner à ce douloureux sacrifice d'un des éléments qui contribuent au prestige moral d'une nation. Que tous les esprits libres, indépendants et courageux unissent leurs efforts pour cette cause sacrée; qu'ils se tiennent prêts à prendre ou à seconder d'une manière agissante toutes les initiatives que rend de plus en plus indispensables la carence des pouvoirs publics.

Il est possible, hélas! que leur action reste infructueuse. Alors, qu'on s'attende à la fin relativement prochaine de formes d'art qui ont fait longtemps notre légitime orgueil. Qu'on ne s'étonne pas si nos meilleurs exécutants désertent le grand concert pour le dancing. Qu'on ne soit pas surpris si nos compositeurs, ramenés à la condition humiliée des artistes d'autrefois, cherchent de plus en plus à travailler pour des mécènes, ou pour quelqu'une de ces entreprises qui, acclimatant chez nous les mœurs américaines, réalisent à coups de millions des lancements tapageurs où la musique et le nom de son auteur ne représentent plus qu'un élément de publicité. Et puisque nos musiciens ne peuvent raisonnablement renoncer à la légitime recherche des gros droits d'auteur que peuvent seules leur assurer des exécutions en série, qu'on s'attende à les voir se tourner vers l'opérette ou se mettre ouvertement aux gages du cinéma.

PAUL BERTRAND.



LA SEMAINE MUSICALE

Théâtre des Champs-Élysées. — *Ballets Suédois.*

La Création du Monde devait, comme de juste, ouvrir le spectacle; elle fut rejetée à la fin, et c'est *le Tournoi singulier* de M. Roland-Manuel qui nous fut tout d'abord présenté. L'affabulation, renouvelée de Louise Labé et de La Fontaine, nous reporte au temps, lointain, où Érôs y voyait clair. Malheureusement, la Folie était déjà dans le monde, et tout le mal est venu de ce qu'un jour Amour et Folie se sont rencontrés. La Folie a voulu enseigner le golf au jeune dieu, et voilà qu'une balle, lancée d'un « club » incertain, est venue, au milieu du front, stupéfier le nerf optique d'Erôs. Vénus, qu'accompagnent Iris et Zéphyr, condamne alors l'irresponsable Folie à servir de guide à l'aveugle Amour. Sur ce sujet aimable et gentiment rajeuni, M. Roland-Manuel a écrit une partition claire, rythmée, remarquable par la proportion des thèmes et l'équilibre de l'orchestre. A l'esprit de la Renaissance, à celui du siècle de Louis XIV, le musicien ajoute ainsi une grâce qui s'apparente au xviii^e italien et un piquant discrètement moderne.

Nous avons moins aimé *le Roseau* de M. Daniel Lazarus, d'après une légende persane. L'auteur imite les procédés de M. Stravinsky, sans les avoir le moins du monde assimilés, et, en dépit de toute l'adresse qu'il y apporte, son œuvre reste assez terne.

Le Porcher est une agréable fantaisie empruntée au